

Image not found or type unknown



Droits en cas de separation

Par **phil6259**, le **06/03/2010** à **07:36**

Bonjour,
mariés sous le regime de la communauté je cheches un appartement est ce que je perds mes droits sur nos biens communs en cas de constatation d'abandon de domicile et que dois-je faire?

merci d'avance